Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502164-20260321-26_33-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARTHENAY DE BRETAGNE -35850-

L'an deux mil vingt six le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du conseil sous la Présidence de Monsieur Philippe RIVOAL, le plus âgé des membres du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant Khalil BETTAL.

Date de convocation : 17 mars 2026	Nombre de conseillers en exercice : 19
Date d'affichage : 17 mars 2026	Nombre de conseillers présents : 15
	Nombre de conseillers votants : 18

Présents : LE GALL Philippe, BRUN Annelise, CANTIN Alexandre, POMMEREUL Gaëlle, MOUTOUSSAMY Philippe, BILLAUD Audrey, SAVIN Jacky, MOREAUX Pascal, LESNE Angélique ,SCHWOB Sandrine, GORIEUX -LOUAPRE Anne-Lise, RIVOAL Philippe, THOUVENIN Ludovic, PICOIS Angélique, LOTTON Alexandre.

Absents excusés : DELANDHUY Matthieu (pouvoir à Brun Annelise), COURDE Vivian (pouvoir à Moutoussamy Philippe), GRAVELEAU Benjamin (pouvoir à Cantin Alexandre).

Absents non excusés : O'BEIRNE Lisa

POMMEREUL Gaëlle a été élue secrétaire de séance

N° 26-33 ÉLECTION DU MAIRE

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins : dix-huit
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : un
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : dix-sept
Majorité absolue : neuf
À obtenu :
Monsieur LE GALL Philippe dix-sept voix (17)
Monsieur LE GALL Philippe, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.
Monsieur LE GALL Philippe proclamé Maire a pris la présidence de la séance

Pour extrait conforme
Le Maire
Philippe LE GALL